

Compte rendu CDEN lundi 28 novembre 2022

Ce lundi 28 novembre 2022 a eu lieu le premier CDEN de la rentrée 2022.

La FSU commence par lire sa déclaration liminaire (à retrouver sur fsu74@fsu.fr).

Les points à l'ordre du jour :

- *ajustements de rentrée 2022,*
- *Constat collèges publics rentrée 2022,*
- *Constat des effectifs des écoles publiques rentrée 2022,*
- *Constat privé 1er degré hors contrat rentrée 2022,*
- *Constat écoles privées sous contrat rentrée 2022,*
- *Modification des horaires à la rentrée 2022,*
- *candidatures DDEN,*
- *Note Préfecture.*

0) - Suite aux DL de chaque organisation syndicale :

M. Le Préfet précise que le problème de vie chère dans le département dépasse le cadre de l'enseignement. Il propose une réunion intersyndicale publique sur ce sujet. Il nous demande de faire une demande d'audience.

M. Le directeur académique précise qu'il y a eu un gros travail de fait pour organiser cette rentrée. Il y a actuellement environ une centaine de contractuels dans le département. Le problème de recrutement des AESH est lié au problème de vie chère. (1500 AESH dans le département, il y en manque environ 40). Pour les lycées professionnels, les PFMP (période en milieu professionnelle), les discussions sont en cours. Actuellement il n'en sait pas plus.

- Point sur la situation du nouveau collège de Vulbens : évolution de la sectorisation

Objectifs : Une école = 1 collège : éviter qu'une école soit répartie sur deux collèges différents ; Réduire la taille des collèges, le temps de trajet des élèves ; Répartir les effectifs de manière équilibrée sans déséquilibrer la mixité sociale.

Les élèves de 3^{ème}, comme demandé par les familles, auront le choix de finir leur scolarité dans leur collège actuel ou d'intégrer le nouveau (mais les autres devront aller dans leur collège de secteur)

A l'horizon 2031, les effectifs des 3 collèges (Rimbaud, Rousseau et le nouveau de Vulbens) auront moins de 700 élèves.

- Désaccord entre les communes de Menthon-Saint-Bernard et Buffy : La première réclame, pour l'accueil des élèves, 20 000 € à la seconde ce qui lui paraît disproportionné. Une remise de 3000 € a été proposée mais la commune de Buffy refuse et demande l'arbitrage du Préfet. Selon les critères de ressources, le nombre d'élèves et le coût moyen par élève, elle demande encore une baisse de 20% soit 13800€. Accord des membres du CDEN.

1) Ajustements

Point sur les STMG : certains n'ont pas pu être affectés. Une vigilance particulière sera de mise cette année car aucune ouverture de classe STMG n'est prévue. L'objectif est de développer la STI2D, notamment chez les filles, et d'orienter davantage vers la 1^{ère} générale.

Les syndicats rappellent que cette voie est une voie décidée par les élèves et les familles et qu'orienter vers la 1^{ère} générale automatiquement ne sera pas bénéfique à un grand nombre d'élèves. Il faudra veiller à ce que cela soit mieux travaillé en amont cette année. (c'est-à-dire réduire les orientations par défaut en STMG)

Les parents d'élèves soulignent qu'il est très dommage de partir de directives du ministère plutôt que des vœux réfléchis par les élèves, les familles et travaillés avec les équipes d'enseignants.

2) Constat 2nd degré public/privé

On déplore que les données ne soient pas scindées en 2 public/privé

Hausse de 500 élèves prévue à la rentrée prochaine (530 entre 2021-2022)

+ 2 Ulis pour 23 élèves

+ 2 Segpa pour 7 élèves

3) Constat écoles publiques

Entre 2022 et 2023 hausse de 400 élèves prévue dans le département (+ 3421 élèves en 10 ans)

Hausse du P/E (5,3) mais inférieur à celui académique et national, et l'écart semble se creuser

Le nombre d'élèves par classe est en baisse (23,56)

A la rentrée 2022, 32 ETP ont été attribués pour compenser la hausse des effectifs

Hausse du nombre de non remplacements dans le département : un gros point noir !

779 demandes d'instruction en famille + 112 CNED réglementé (sur 1024 demande, en baisse)

+ 3 structures d'Ulis pour une hausse de 68 élèves !

Un comité de pilotage académique va être mis en place très prochainement sur l'école inclusive : AESH, école à besoin particuliers....

La FSU précise que l'accueil des élèves à besoin particulier est de plus en plus compliqué notamment à cause des classes déjà surchargées

4) Constat écoles privées

Entre 2022 et 2023 environ 60 élèves en plus, 1350 élèves dans le département

Sur les 10 dernières, l'augmentation est énorme comparée au public

6) Candidature DDEN

(Sur le site de la DDEN on peut retrouver les enquêtes sur les violences et les sanitaires)

Difficulté à recruter donc plusieurs personnes prennent en charge plusieurs écoles.

107 candidats sur la Haute-Savoie.

Seulement 50 % des écoles sont couvertes.